L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 31 OCTOBRE 1886. 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 31 OCTOBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

France et Amérique.

Il est impossible de n'être pas frappé de la grandeur incomparable du spectacle que les deux peuples—français et américain — viennent de donner au monde, dans la journée, qui restera mémorable, du 28 octobre 1886. Les étrangers, les indifférents, ceux-là même qui leur sont sourdement ou ouvertement hostiles, ont dû être éblouis, subjugués, par l'éclat de cette manifestation.

Qu'on se représente la scène. D'un côté, quarante, cinquante français, tout au plus, représentant le Président, le ministère, les Chambres, l'administration municipale de Paris, les industries, le commerce, les arts, la presse de France, ayant traversé l'Atlantique, groupés autour d'une statue aux proportions tellement colossales, que jamais aucune autre pareille ne s'est dressée sur la surface du globe, et ayant pour mission de l'offrir en don au peuple américain ; de l'autre, toute une nation debout, ayant à sa tête le chef du pouvoir, entouré de son cabinet, des gouverneurs de nous ne savons combien d'Etats, des délégués de la Cour Suprême, de toutes les cours fédérales, des membres du Congrès, des législatures, des municipalités, de la marine, de l'armée de terre, de toutes les milices, volontaires ou non, de toutes les associations politiques, économiques, scientifiques et charitables de l'Union—un million d'hommes, ayant abandonné leurs affaires pour venir acclamer les donateurs et recevoir solennellement la présent d'une République européenne à une République américaine.

Un de nos confrères d'outre canal faisait remarquer, avant-hier, avec beaucoup de justesse que c'est là un fait unique dans l'histoire de l'humanité. "On avait vu quelquefois," disait-il, "une nation voler au secours d'une autre, pour la défense d'un intérêt commun—but plus ou moins égoïste—et même pour le soutien d'un principe commun, en vue du progrès et de la civilisation, quoique la chose fût plus rare encore et sujette à bien des contestations—mais ce qui était absolument sans exemple, c'est qu'un pays élevât, à ses frais, sur le territoire d'un autre peuple, un monument grandiose, en mémoire d'événements glorieux auxquels les deux avaient pris une part égale, uniquement pour perpétuer une amitié déjà séculaire, que rien n'était venu troubler depuis lors."

Cela est très-vrai. Les entraînements de cette nature sont inconnus dans les annales du genre humain. Les nationalités modernes, comme celles de l'antiquité, cèdent plutôt au besoin de satisfaire leur amour-propre, leurs intérêts matériels que les instincts nobles et élevés que chaque membre du corps social porte en soi.

Les événements extraordinaires qui se sont passés, il y a plus d'un siècle, ainsi que la manifestation de jeudi dernier, qui n'en est que la commémoration, sont donc une nouveauté toute-à-fait à la gloire des deux peuples, à la gloire surtout des institutions républicaines que chacun d'eux s'est données.

Les relations internationales entrent ainsi dans une voie qui leur était restée inconnue jusqu'à présent. Les sentiments de fraternité et de sympathie mutuelle, les liens qui résultent de la communauté des efforts faits pour agrandir le domaine du progrès et de la liberté, y prennent, peu à peu, la place d'un égoïsme étroit, les rivalités, funestes à la civilisation. La fibre de la reconnaissance a vibré dans les âmes américaines et, pour la première fois, le préjugé, si enraciné dans l'esprit des peuples, sur l'ingratitude des Républiques, reçoit un éclatant démenti.

Si l'on a attribué ce vice à celles des temps modernes, c'est qu'on ne les connaissait pas, car il n'avait pas encore été permis à leurs instincts, à leurs sentiment, de prendre leur libre essor.. Si on l'a remarqué, constaté, dans celles de l'antiquité, c'est qu'elles n'avaient pas subi, comme les nôtres, dix-huit siècles de progrès et de civilisation chrétienne.

Oui, la France a été grande et généreuse envers les colonies anglaises et le peuple américain, mais ce dernier vient de lui prouver, dans la manifestation du 28 octobre, qu'il était digne de ce qu'on avait fait pour lui, et il est en train de rendre amplement eu reconnaissance à ses frères d'outre-Atlantique ce qu'il en a reçu en dévouement. Convenons, les monarchies ne nous ont guère accoutumés à ce magnifique spectacle de deux puissants Etats, unis par les liens des services rendus et reçus et qui, à un moment donné, se trouvent quittes l'un envers l'autre.

Qu'on ne dise pas qu'il ne s'agit ici que d'un monument, d'une œuvre d'art en pierre et en bronze, d'un hochet fait pour amuser ces grands enfants que l'on appelle les peuples. C'est avec ces hochets-là qu'on entretient dans les âmes la mémoire et l'admiration des gloires et des dévouements du passé ; c'est avec ces hochets-là qu'on apprend aux nouvelles générations à suivre les nobles exemples de celles qui les ont précédées. Le drapeau, lui aussi, est un hochet; que d'actes sublimes n'enfante-t-il pas? enlevez-le au peuple, enlevez-le au soldat; ils n'ont plus ni guide, ni étoile ; ils errent, à l'aventure, dans le désordre et l'anarchie ; le courage les abandonne, le patriotisme s'oblitère en eux, et ils s'éteignent dans l'abaissement et la honte.

A propos des événements dont nous venons d'être témoins, l'excellent confrère dont nous parlions tout à l'heure, faisait un rapprochement entre le caractère des deux peuples qui viennent de se serrer fraternellement la main au pied du monument de la Liberté, leur œuvre commune; il trouvait entre eux plus d'un trait de ressemblance. Il en est un sur lequel il insistait, que faiblesse qui leur est commune, ce qu'il appelait l'excès de la liberté. "Nous sommes, disait-il, les deux seules nations civilisées qui, égarées par le culte exagéré que nous avons voué à cette liberté, n'osons plus châtier, comme elle le mériterait, ceux qui en font abus."

La réflexion est très juste et mérite d'être relevée. On ne saurait le déclarer assez hautement ni le répéter assez souvent: Les gouvernants, dans nos deux républiques, font, du privilège de grâce et d'amnistie, qui leur est octroyé par la loi, un usage blâmable, nuisible à l'ordre public. Sous les monarchies qui, dans le domaine politique, maintiennent, souvent, l'esprit du citoyen comme dans un état, refoulent en lui les aspirations et barrent le chemin à toutes ses tentatives d'affranchissement; qui, dans le domaine civil, mettent des menottes à presque tous ses actes — on sonquit qu'il éprouve des impatiences, qu'il cherche à secouer le joug, à se débarrasser de ses entraves. Faut-il l'en excuser? faut-il l'en blâmer? C'est ce que nous ne voulons pas discuter pour le moment. Nous nous bornons à constater le phénomène; il est de tous les temps, il est de tous les lieux. On n'a jamais pu le supprimer, on ne le supprimera jamais.

L'indulgence est naturelle à un pareil état de choses; le privilège des grâces est inhérent au métier de roi et d'empereur. S'ils ne jouissaient pas de cette prérogative, il faudrait la leur octroyer. Mais, en République, alors que tout le monde a les coudées franches, que les restrictions n'arrêtent ni l'activité intellectuelle ni l'activité matérielle de l'homme, il n'y a plus d'excuse à la résistance contre le pouvoir politique ou le pouvoir civil; ils ont tous les deux d'autant plus le devoir de sévir, que le citoyen avait tous les moyens possibles d'atteindre le but qu'il poursuivait, si ce but n'était pas malhonnête ou illégal.

L'indulgence, l'amnistie ne se comprennent pas sous un régime, à la fois républicain et démocratique. C'est par là que pèchent les deux peuples. Liberté égale pour tous, mais aussi respect des droits de tous : telle doit être leur devise. Le jour où ils auront prouvé au monde que le plein développement de cette magnifique faculté de l'homme, loin d'être une occasion de trouble et de malaise pour la société, est la source véritable de l'ordre et du progrès, ils auront détruit jusqu'aux derniers vestiges des préjugés qui règnent contre les institutions modernes, et l'humanité, convertie par eux, se fera républicaine comme eux.

L'OPINION.

Ce journal, fondé par MM. LOUIS ARNAULD et A. G. NICOLOPULO, doit paraître ce matin. Nos nouveaux confrères ayant eu l'obligeance de nous en adresser un exemplaire par anticipation, nous l'avons lu d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt. Ce premier numéro est plein de promesses pour l'avenir. Il est écrit avec verve et se fait remarquer par la variété de sa rédaction.

L'*Opinion* se recommande donc d'elle-même au public intelligent de la Nouvelle-Orléans qui lui fera, nous en sommes certains, l'accueil le plus flatteur. Inutile d'ajouter que tous nos vœux lui sont acquis.

M. Louis Arnaud est à la fois un homme de talent et un homme de cœur. Il tiendra la plume d'une main ferme et portera haut le drapeau de la démocratie indépendante.

M. Nicolopulo, le directeur-gérant, n'est pas seulement un homme d'affaires de très grande expérience, c'est aussi un écrivain d'un mérite réel et qui a depuis longtemps fait ses preuves.

Nous ne saurions mieux indiquer le but et les tendances de *L'Opinion* qu'en reproduisant le programme que ses abonnés liront ce matin. Le voici :

NOTRE PROGRAMME.

C'est un journal indépendant, traitant à la fois toutes les questions d'un intérêt général, sans pédanterie, mais aussi sans défaillance, que nous venons présenter au public.

Affiliés au parti démocratique, mais en dehors de toutes coteries, nous tâcherons d'apprécier les événements du jour à leur juste valeur, sans éviter aucune des questions brûlantes du moment, et en disant sur toutes choses notre pensée bien entière.

Le mouvement littéraire et artistique contemporain sera aussi l'objet de notre attention toute spéciale. Arborant bien haut le drapeau de l'Ecole Française, nous tiendrons nos lecteurs au courant des productions les plus récentes, et chercherons à leur faire connaître plus intimement ces véritables soldats de l'avenir, les ouvriers de la plume et du pinceau, poètes, romanciers, peintres et musiciens.

Restant fidèle à notre titre, nous accepterons avec empressement toutes les collaborations qui nous seront offertes, et notre tribune sera ouverte à toute communication de nature à intéresser le public.

Nous espérons offrir hebdomadairement à nos lecteurs un journal aimable, attrayant, d'une digestion facile, et faisons appel à leur concours bienveillant.

LA RÉDACTION.

Le premier numéro de l'*Opinion* que le public jugera dès aujourd'hui renferme, entre autres matières, une excellente étude de M. le vicomte d'Abzac sur la politique française, un très bon article de M. Alfred Mercier—*La Modernité*—et une critique musicale de M. Nicolopulo.

Bank of Commerce. — Nos institutions financières font toutes établies sur des bases solides, mais il nous manquait jusqu'à ce moment la banque des petites bourses, la banque de l'ouvrier, de l'employé, du petit marchand. Nous l'aurons prochainement, quelques uns de nos hommes d'affaires, remarquables par leur esprit d'initiative, ont entrepris de la créer. Elle s'appellera la Banque du Commerce.—"Bank of Commerce." Elle reçoya en dépôt les sommes les plus minimes qu'hésitent à accueillir les banques qui font de grosses affaires et opèrent en grand. L'ouvrier y apportera son obole et aura son compte dans le grand livre. Ce sera la banque du pauvre par excellence. Un commis, un artisan, l'homme qui vit péniblement d'un labeur quotidien, n'ont pas apporter ses économies à une institution qui compte ses capitaux par millions. La Banque du Commerce les recueillera et ce que l'épargnes des classes laborieuses forme en sa fonds considérable dont bénéficieront celles-ci. C'est l'organisation des associations du "Homestead" appliquée aux finances.

Le capital de la nouvelle banque est fixé à $100,000 divisé en 10,000 actions de $10 chacune, dont $1 par action payable au moment de la mise en opération et $1 par action, tous les mois, jusqu'à complet paiement. Personne ne pourra souscrire pour plus de cent actions.

On souscrit au No 138 rue Gravier. Le Conseil, qui vient d'être constitué, se compose de MM. G. Townsend, W. A. Fauche, Thos. R. Roach, T. H. Watson, L. André Burthe, B. S. Twichell, Arthur Caron, W. H. Beringer, J. A. Ronsseau, H. Haas, Charles Carroll, Thos. G. Rapier, G. H. Genallinger, John Walle, David R. Calder, H. R. Blackhorst, S. C. Coulon.

Plus de 2500 enfants reçoivent des cadeaux.—La foule qui a encombré l'Etoile Rouge, hier, samedi, était si grande que malgré les nombreux vendeurs actifs que possède l'établissement on n'a pas pu servir tout le monde. Le local est entièrement vendu à deuf à l'exécrieur. Depuis que la maison a ainsi tous les départements, excepté ceux de la chaussure, l'assortiment dans cette ligne est plus vaste que jamais. La maison ouvre le dimanche jusqu'à une heure.

Limongi et Gelpi.—M. F. Limongi, coin Royale et Bienville, vient d'associer à ses affaires son fils M. Félix Limongi et M. Aristide (Gelpi, qui depuis huit ans était employé chez ses frères, MM. Paul Gelpi & Bros. Au commerce de vins et de liqueurs si florissant sous M. Limongi, la nouvelle maison ajoute celui des comestibles fins, des conserves alimentaires, de tout ce qui constitue l'article "Grocery". Elle importera tout ce que l'Europe produit de plus exquis. Pour accroître le stock de la maison, M. Limongi se dispose à partir pour l'Europe où il fera en personne des achats considérables et nouera des relations dont bénéficieront ses nombreux clients.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Le coureur de la succursale de la Banque Nationale de l'Etat publie après sa signature, un avis par lequel il affirme avoir reçu de la compagnie de Loterie de la Louisiane, pour le compte d'un des déposants de la banque, le montant de l'argent échue au billet portant les numéros 14 17 28, tirage du 29 de ce mois. Le détenteur de cette fraction du billet l'avait déposé au bureau de M. Dudousset, Allée des Variétés.

Le To-Kalon encore, le To-Kalon souligné.—M. P. Forget annonce à sa clientèle qu'il vient de recevoir un envoi important de vins blancs et rouges du célèbre cru californien le To-Kalon.

Il vend mélitonnant à la Cave Californienne, 149 rue Royale, des vins de propriétaire en barrique, au gallon et en bouteille, au désir de l'acheteur. M. Forget a aussi en assortiment de vieux whiskies, vins de Porto, blackberry brandies, qu'il offre à des prix qui défient toute concurrence. Venez voir vous-même.

LES SOCIÉTÉS COLOMBOPHILES.—On a annoncé, récemment, que M. le capitaine Thomas-Cadillat, en France, avait été chargé, par le prédécesseur du ministre actuel, de syndiquer toutes les Sociétés colombophiles existant sur le territoire.

M. le capitaine fait remarquer que les Sociétés existant en France sont directement placées sous le patronage du ministre de la guerre, et qu'il n'est chargé que de développer le goût de l'élevage du pigeon dans les départements qui, jusqu'alors, ne s'étaient pas occupés de travaux colombophiles.

On jouera, cette année, à Anvers un opéra inédit de M. Armand Silvestre. Titre: *Les Nuits de Fontainebleau*.

Le directeur du théâtre d'Anvers a déjà commandé de superbes carpes qu'on verra évoluer dans un bassin plein d'eau naturelle.

La carpe manquait encore au répertoire animal.

On avait mis à la scène: Des chiens, des lions, des éléphants, des chevaux, des bisons, des ânes, des chèvres.

Mais jamais de carpes. Encore une lacune de l'art comblée.

Le mass meeting général de la Place Lafayette.

Nous avons assisté, hier soir, sur la Place Lafayette, à une grande et imposante démonstration en faveur des candidats de la Démocratie. Il y avait foule et l'animation était grande parmi les assistants. Impossible d'en évaluer le nombre. Au milieu de cette mer de têtes toujours en mouvement, le plus froid mathématicien éprouverait de véritables éblouissements. Toute la Nouvelle-Orléans s'y trouvait largement représentée ; nous avons remarqué des personnes de tous les districts, de toutes positions sociales, de toutes les races. Un même sentiment semblait animer toute cette masse—la confiance dans le succès de la cause qu'elle soutient ; il suffisait de la parcourir du regard, pour comprendre que la partie est gagnée d'avance, et nous pouvons affirmer que la campagne électorale qui a brillamment commencé, se terminera plus brillamment encore

C'est le général F. Nicholls qui présidait et qui a pris le premier, la parole. Les républicains, a-t-il dit, nous reprochent d'attaquer tout blanc qui se fait républicain. Le reproche n'est pas fondé, les démocrates ne proscrivent pas ceux qui adoptent les principes du parti républicain national ; mais il est difficile de regarder comme un bon citoyen quiconque a fait opposition aux blancs, pendant leur longue lutte contre les radicaux, de 1868 à 1876.

Il est étrange, a-t-il ajouté, que les radicaux osent réclamer à grands cris la liberté des élections et un compte honnête des voix, N'ont-ils pas fait le contraire pendant nombre d'années? Ne sont-ce pas les démocrates, au contraire, qui ont ramené la justice, la loyauté dans les luttes électorales?

Après cette allocution, fort applaudie, il a présenté l'ex-sénateur Jonas.

C'est, suivant nous, ce dernier qui a prononcé le discours le plus important de la soirée. Plusieurs orateurs républicain qui avait eu lieu, la veille, il s'est annoncé—la chose n'était pas bien difficile, mais il y a réussi avec un rare bonheur—à renverser de fond en comble les arguments des orateurs qui s'y étaient tenus, particulièrement celui de l'ex-gouverneur Warmoth.

M. Warmoth, qui a dû, jadis, son élection — en supposant qu'il ait jamais été élu réellement — à de singulier moyens et qui en a fait l'usage que chacun sait ; M. Warmoth, qui, fort, à cette époque, des baïonnettes fédérales, sur lesquelles il s'appuyait, piétinait, avec amour sur les démocrates et les eut anéantis, s'il l'avait pu, voyant aujourd'hui son traître parti réduit à une infime minorité, à une impuissance radicale, demande à la divisions, c'est à dire une part, si petite qu'elle soit, réservée aux républicains, à la représentation de la Louisiane au Congrès. Pourquoi? C'est ce qu'il est assez difficile de s'expliquer. Nous lui demanderons, à notre tour, avec M. Jonas, ce que la Louisiane peut gagner à envoyer un représentant républicain dans une chambre en grande majorité démocratique. Le beau moyen de conquérir les sympathies d'une assemblée, que de lui expédier un représentant dont les idées lui sont profondément antipathiques. M. Jonas a passé en revue tout le passé des délégués républicains au congrès. Il leur a demandé ce qu'ils avaient à leur crédit, et il n'a trouvé qu'une diminution des droits sur l'entrée des sucres étrangers, diminution qui a failli tuer notre industrie sucrière. Si c'est là tout ce qu'ils ont pu faire, quand ils étaient en majorité, de quoi seront-ils capables aujourd'hui qu'ils forment une déplorable minorité ? avec de pareil précédents et dans les circonstances actuelles, la prétention des républicains de se faire représenter à Washington est une absurdité.

En parlant ainsi, M. Jonas touchait la corde sensible et l'assemblée le lui a prouvé, en l'applaudissant à outrance.

Mais il surgit aujourd'hui une question nouvelle, celle des travailleurs. "Qu'ont donc fait les républicains pour les travailleurs ? s'écrie M. Jonas.—Rien, répondent vingt voix dans la foule ; et M. Jonas d'ajouter : rien, rien! au milieu des applaudissements de l'assemblée.

La partie, peut-être, la plus intéressante du discours a été le parallèle établi entre M. A. Hero, un notaire, qui ne connaît les ouvriers que par oui-dire, et M. Logan qui a passé sa vie dans les ateliers, qui, travailleur lui-même, est resté en rapports constants avec les travailleurs, qui connaît leurs besoins et leurs aspirations et est éminemment capable de les représenter, de défendre leurs intérêts; qui, enfin, est un démocrate de la vieille roche, n'ayant jamais bronché sur ce terrain et incapable d'y broncher jamais.

M. Jonas ne croit pas non plus que M. Hero puise une force quelconque dans sa qualité de membre plus ou moins influent de l'Artillerie de Washington. Les officiers et soldats de ce corps sont avant tout citoyens ; ils voteront pour leur pays, pour leur parti, avant de voter pour un camarade, si honorable qu'il soit.

A l'Hôn. Jonas a succédé M. Logan. Le candidat du second district congressionnel a une physionomie extrêmement sympathique et une rare franchise de langage et d'allures; son allocution simple, sans prétention mais, nette et claire a produit beaucoup d'effet sur l'auditoire. Il a engagé vivement les électeurs à se rendre en masse aux polls, mardi, et à montrer, au scrutin, le même zèle dont ils ont fait preuve aux meetings, notamment à celui de ce soir.

Il a terminé son discours par de chaleureux remerciements à la population qui lui fait l'honneur de le choisir comme candidat.

Le major E. A. Burke, trésorier d'Etat, a traité la question du travail; puis, passant à la politique proprement dite, il a fait un éloquent tableau des odieux et longs abus auxquels s'est livré le parti républicain. Comment, aujourd'hui qu'il est vaincu, aujourd'hui que nous jouissons des bienfaits du régime démocratique depuis huit ans, abandonnerions-nous ce parti, au moment même d'en recueillir tous les bénéfices?

M. Ch. Parlange, dont on aime toujours à écouter la parole, a traité longuement la question de l'éducation. Il faut viser à augmenter le nombre des écoles. Nous n'obtiendrons ce résultat qu'avec le parti démocrate. L'avenir des enfants, le bien-être des travailleurs, voilà deux grandes causes que M. Logan s'est chargé de défendre, et nul mieux que lui n'est capable de les faire triompher. Votons donc pour M. Logan, mais, surtout, votons en masse et que nous n'ayons pas à déplorer d'abstentions dans un moment aussi solennel.

Après quelques paroles de M. J. D. Coleman et une allocution un peu humoristique de M. E. O. Booth qui a toujours le don d'enlever son auditoire, la foule s'est dispersée, bien déterminée à faire, mardi, acte de bons citoyens et de bons démocrates.

On cause secondes noces, et une jeune femme émet cet aphorisme:

—Celui qui épouse la seconde ne mériterait pas de perdre la première!

Chez un charcutier, un enfant joue avec un énorme couteau.

—La mère, qui le voit, accourt tout effarée:

—Veux-tu bien laisser cela! petit malheureux!

Le charcutier (tranquille).—N'ayez pas peur, madame, il n'abîmera pas mon couteau, il est solide.

Quand Troipoil a besoin d'argent, il a recours à son oncle. Il appelle cela donner une leçon d'escrime au vieil avare. Un jour, il demandait l'explication de cette métaphore.

—C'est, fit Tripoli, parce que je dis alors à ce parent: fendez-vous! mon oncle.....fendez-vous encore!

A la campagne.

Un voleur, natif dont on ne sait quelle commune rurale, est arrêté au chef-lieu du département.

Le procureur de la République écrit au maire de l'endroit pour avoir des renseignements sur le passé du personnage. Voici la réponse du maire:

"Monsieur le procureur,

"Vous me faites l'honneur de me demander des renseignements sur les antécédents du sieur X....

"J'ai le regret de ne pas les avoir connus. En effet, ils étaient tous morts avant mon arrivée dans le pays."

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 30 octobre :

Voilà deux semaines que la roulaison est commencée; une grande partie des sucreries sont à l'œuvre, et cependant il règne sur la récolte un silence qui commence à devenir inquiétant. Un ami nous rencontrait, il y a quelques jours: "Eh bien," nous dit-il, "où en est la récolte? est-ce deux boucants à l'acre ou deux acres au boucant?" Nous avons été forcé d'avouer qu'en plus d'un cas, la deuxième alternative était la vraie. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, dit le proverbe. Ce n'est certes pas à la roulaison qu'il faut l'appliquer. Quand la récolte est satisfaisante, nous en sommes bien vite avertis; si l'on pèche alors, c'est par exagération en bien.

Nous apprenons que presque toutes les sucreries auront allumé leurs feux, la semaine prochaine, et il en est temps. Le froid est survenu subitement, lundi dernier, pendant la soirée, et on peut s'attendre à une gelée blanche après la première pluie, pluie, dont nous avons grand besoin pour nos sucreries qui manquent complètement d'eau. Peut-être y aura-t-il, d'ici à deux ou trois semaines, une gelée—ce qui ne doit pas nous effrayer, car la première gelée est rarement désastreuse pour la canne. On a donc le droit de compter sur un bon mois favorable à la roulaison.

La saison a vraiment été excessivement favorable à la maturation de la cannes; nous avons eu, presque toujours, un soleil étincelant, des nuits fraîches et très peu de pluie. Que le temps continue ainsi, un mois encore, et la récolte sera meilleure que nous ne le pensons. Si elle atteint 150,000 boucauts, elle dépassera notre attente.

Le Professeur Wm C. Stubbs nous envoie, de la Station Expérimentale de Kenner, la lettre suivante :

Je vous fais parvenir un échantillon de sucre de sorgho, fait aujourd'hui, et provenant de plants confiés à la terre, le 14 juillet.

Nous avons réussi du premier coup, sans employer de moyens extraordinaires. Malheureusement, notre machine à soufre est défectueuse, le jus a donc été très peu soufré. Passé parfaitement à la chaux, écumé avec soin et concentré jusqu'au 22° B, puis envoyé au vacuum pan, où il a granulé, on l'a livré à l'appareil centrifuge, sans le laver. Ajoutez le manque de chaux, tout cela nous a fait obtenir un sucre légèrement brun. En le travaillant en grand, on améliorera la granulation et, en le passant davantage au soufre, il deviendra d'une belle blanchour. C'est la seconde récolte de sorgho que nous faisons; la première était mûre au juin après avoir été plantée en avril. Celle coupée hier, 23, et plantée le 14 juillet, n'était pas tout-à-fait mûre.

W. C. NUBB.

—M. S. C. Barthélemy, un des délégués envoyés par l'association des planteurs sucriers de la Louisiane auprès de Scott, pour y assister aux opérations de la diffusion et en faire un rapport à l'Association, a été obligé, de revenir à la Nouvelle Orléans, appelé par des affaires particulières, mais il fera son rapport à la séance prochaine. M. Kirchhoff est resté à Fort Scott, pour y assister aux expériences sur la canne à sucre.

—Les cent tonnes prises sur une des habitations de M. Gay et envoyées par les soins du *City Item*, doivent arriver à Fort Scott, cette semaine. Nous espérons avoir dans notre prochain numéro d'importantes nouvelles à donner sur le travail des couteaux et sur le diffuseurs. On demande à continuer les expériences sur une autre centaine de tonnes; il est probable qu'on l'expédiera prochainement.

—Un meeting des planteurs de coton a eu lieu à East Pointe, paroisse de la Rivière Rouge, mercredi dernier, où, y a, dans des résolutions, attaqué le monopole de la "Cotton Seed Oil Work Company" et déclaréque ceux qui avaient pris part au meeting ne vendraient plus leur graine à moins de $10 la tonne, prise au débarcadère.

Un prix de $600 a été offert par M. Alex Mackey à l'*Democratic Review*, de Minden, a prouvé par les faits, que la paroisse Webster produit le meilleur maïs du monde. Le prix a été destiné au fermier qui obtiendrait le meilleur rendement par acre, de cette céréale. Six concurrents se sont présentés. La récolte de M. West Hartman, jeune, a donné 121 boisseaux avant la dessécheuse, et 108, après avoir été exposée au soleil. Celle de M. Clarence P. Chaffe, 88 boisseaux; celle de M. John P. Miller, 85 boisseaux; celle de M. C. W. Ravens et Henry Taylor, 90, boisseaux ; celle de M. P. Thomas, 103 boisseaux et celle de M. G. W. Alexander, 101 1/2 boisseaux.

Le maïs se vend de 45 à 50 c. le boisseau à Bunkie, paroisse Avoyelles, si l'on en a fait une ample récolte.

—La récolte de maïs de la paroisse Vermilion est assez peu abondante. M. J. W. Jacobs, a perdu son moulin à coton, qui a été dévoré par le feu.

—La récolte de coton à Natchitoches a été grandement endommagée par les ouragans qui ont eu lieu récemment.

—La roulaison a commencé dans la paroisse St-Charles ; elle ne durera pas plus d'un mois, attendu que la récolte de la canne est faible.

—Le *Beacon*, de Richland, se plaint de ce que les bras manquent pour ramasser le coton.

La semaine dernière, on a payé, à la Douane de la Nouvelle-Orléans, en droits sur une cargaison de sucre de Cuba importé par la raffinerie de la Louisiane, $22,128 48. La cargaison se composait de plus d'un million de livres.

—Le capitaine Lombard a été forcé de creuser des puits sur son habitation de la paroisse St Bernard, afin de se procurer de l'eau pour ses bouilloires et commencer sa roulaison. L'ouragan dernier avait fait pénétrer l'eau salée dans ses canaux et ses étangs. Il a été obligé alors de recourir à ce moyen.

—*L'Union des Fermiers* de Ruston, Paroisse Lincoln, a adopté la résolution suivante :

"Il est résolu que nous ne resverons pas dans notre organisation quiconque essaiera de ne pas payer ses dettes, honnêtement contractées. Si un membre de notre association tente d'agir ainsi, il sera immédiatement expulsé."

—Notre excellent confrère, le *Sugar Bowl and Farm Journal*, annonce qu'il commence, avec son numéro du 30 octobre, sa dix-septième année. Après avoir en d'obscurs commencements et rencontré sur son chemin plus d'un obstacle, ce journal, incontestablement le premier qui existe dans nos campagnes et le plus utile qui rend d'immenses services à notre industrie sucrière, a fini par s'imposer aux populations. Il fait aujourd'hui autorité en pareille matière. Aucun n'est aussi bien informé que lui; il est en correspondance avec tous les planteurs sucriers. L'association, en récompense de ses services et voulant mettre à profit ses connaissances, a fait du rédacteur en chef, M. J. Y. Gilmore, son secrétaire ; nous voyons qu'il s'acquitte de ses fonctions avec un rare mérite et un zèle plus rare encore.

Si jamais journal a mérité d'être soutenu par les populations des campagnes, c'est bien celui-là. Aussi lui souhaitons-nous bien sincèrement et bien ardemment longue vie et prospérité.

A l'examen du baccalauréat, le professeur de physique demande au candidat:

—Quel est le meilleur liquéfiant connu?

—La pauvreté!

F. LIMONGI,
Coin Royale et Bienville,
Annonce à ses amis et au public qu'il vient de joindre à son magasin d'importation un assortiment de groceries de premier choix. Toutes marchandises venant de chez lui sont garanties et livrées à domicile.
A partir du 1er novembre Félix Limongi et Aristide E. Gelpi deviennent associés dans ma maison, sous la raison sociale de
LIMONGI & GELPI,
Enc. Royale et Bienville.
31oct2f

Mme E. TRIBOUT
Annonce à ses clientes qu'elle a transféré sa maison de couture de No 17 rue Bourbon au
No. 101 rue du Canal.
1Oct—1m.Dim.Mer.Jeu

Décédé, samedi matin, 30 octobre, à l'âge de 57 ans, ARMAND PITOT, natif de cette ville. Ses amis et connaissances et ceux des familles Pitot et Van Hille, ainsi que les membres du Barreau, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 123 rue St-Philippe.

Décédé hier, à 1 heure P. M., PIERRE DEJAN, natif de la Nlle-Orléans, à l'âge de 52 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Eanard et Harder sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises, de sa dernière résidence coin Quartier et Dauphine.

Les journaux de Strasbourg sont priés de reproduire cet avis.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

A. MOROY,
Dentiste.
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 31 oct—1 sem

Avis officiel.
Relatif à la fermeture des cafés pendant la durée de l'élection qui doit avoir lieu dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1886.
Bureau du Shérif (Civil de la paroisse d'Orléans.)
Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1886.
L'ATTENTION DE TOUTES LES PERSONNES ayant des cafés ou autres établissements où se débitent des liqueurs est appelée sur la section 20 de la loi 101 de la session extraordinaire de 1877, qui est ainsi conçue:
"Il est de plus décrété etc., Qu'il sera du devoir du chef de l'assesseur, enregistreur et shérif ou commissaire d'élection, le jour de l'élection, de faire fermer tous les salons de rafraîchissements, établissements où l'on donne à boire de la bière de liqueurs et autres lieux où il se vend des liqueurs au verre situés dans un rayon de deux milles autour d'un bureau d'élection quelconque, ils devront aussi faire arrêter et emprisonner jusqu'à la fermeture des dits bureaux ou polls, toute personne qui refusera de fermer les dits établissements désignés et de débitant des liqueurs quand celui-ci en aura reçu l'ordre. Toute personne vendant secrètement ou autrement, ouvrera, le jour de l'élection, une liqueur enfermée en verre à la bouteille ou au gallon, dans un rayon de deux milles autour d'un bureau d'élection quelconque, se rendra coupable d'un délit punissable et, après condamnation, sera passible d'une amende de $50 au moins pour chaque délit distinct.
Tout propriétaire de café ou autres établissements où se débitent des liqueurs et auquel s'applique la section ci-dessus, est enjoint de tenir les dits établissements fermés pendant la durée de l'élection qui doit avoir lieu dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1886 et de se conformer strictement à la loi ci-dessus.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et ex officio président (returning officer) de la paroisse d'Orléans.
ALEXANDER BREWSTER
Ex officio shérif de la paroisse d'Orléans.
31 oct—1 2

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.
Les officiers et les membres de cette Société sont respectueusement informés que la 19e Assemblée Générale trimestrielle et annuelle aura lieu JEUDI prochain, le 4 novembre 1886, à 6 heures du soir, à la salle de la Société, coin des rues Poydras et Dryades. Immédiatement après les affaires terminées auront lieu les Elections Générales pour l'exercice de l'année 1886-87.
Les membres actifs seuls que les membres honoraires sont priés d'être présents.
Messieurs les médecins qui devront avoir la charge du service médical sont priés de s'adresser pour toutes informations à M. le Président Paul Esteben, au No 71 au Marché Français ou à M. le Trésorier B. Maillé, coin Poydras et Dryades et faire parvenir les applications pour le jour de l'Assemblée à la salle de la Société.
Par ordre du Président,
PAUL ESTEBEN.
GUILLAUME PEREZ, Secrétaire.
31 oct—4f

Second Union Espanola de Beneficencia Mutua.—Nueva Orleans, octubre 30, 1886.—Los Señores socios se acordan reunirse en el local de costumbre, el Domingo 14 de Noviembre à las 3 de la tarde para asistir à la visita y bendicion anual de los Panteones sociales y la mejor asistencia se requiere.
De orden de
J. VENTA, Presidente.
J. C. FERNANDEZ, Secretario.
31oct—

Le Magasin de la Chemiserie Parisienne
a été transféré aux Nos 9 et 11 rue St Charles, où le public trouvera constamment un assortiment des plus complets en
Chemises et Linge de Dessous,
sortant de notre fabrique située aux Nos 23, 25 et 27 rue Conti.
Prix de nos Chemises en Flock $18.00 et $24.00 par douzaine, et faites sur mesure $24.00, $30.00 et $36.00.
Nota: Demandez la liste des prix réduits de notre Bonneterie (les chemises se repassent à la main).
31 oct—4 Dim F. GUERLE.

A Vendre
DEUX GRANDS BARGAINS.
Un magnifique piano Pleyel $200
Un magnifique piano Eisard $175
On les peut voir au magasin de
PHILIP WERLEIN.
31oct—1f 135 rue du Canal.

Etat de Situation Trimestriel
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane,
A la clôture des affaires du 30 octobre 1886.
ACTIF.

Propriétés foncières	$262 863 23	
Bons et actions	50,323 14	
Dette en suspens (évaluée)	26 104 85	
Prêts et escomptes	246 312 71—6	618,663 63
Prêts sur demandes	53 215 33	
Echange	86 938 17	
Chèques du comptoir d'échange	93,916 18	
Espèces et Monnaie courante	61,741 17—	245,705 85
Profits et pertes		635 996 97
		$1,500 366 45

PASSIF:

Fonds capital		$1,050,000 00
Dividendes non vers